

L'Echo du village N°7

VŒUX :

L'ensemble du Conseil municipal se joint à moi pour vous présenter tous nos meilleurs vœux pour vous et pour tous ceux qui vous sont chers.

Cette année verra la réalisation de la mise en sécurité des abris bus.
Après avoir obtenu la subvention, nous allons pouvoir commencer les travaux de réhabilitation des anciens locaux de la mairie et de l'école en salle des associations et local technique.

Je souhaite la bienvenue à tous les nouveaux habitants et espère pouvoir les convier pour partager le verre de l'amitié dès que les conditions sanitaires le permettront

BONNE ANNEE 2022 et prenez soin de vous !

**Le Maire
Jean-Jacques LASCABES**

HALLOWEEN :



Cette année la Commission Animation avait organisé HALLOWEEN pour les enfants mais nous avons dû modifier le déroulement afin de respecter les conditions sanitaires.
Nous remercions les administrés qui ont participé au don de bonbons que ce soit à la mairie ou en les accrochant à leur portail.

Les enfants étaient au nombre de 18 et sont repartis avec 1.500 kg de bonbons chacun.
Malgré les inconvénients (crise sanitaire, mauvais temps,...), cette fin d'après midi a été appréciée par tous les participants

HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE :

Par respect pour les personnes qui ont combattu pour que nous soyons libres aujourd'hui, une gerbe a été déposée le 11 novembre par Monsieur le Maire.

SAPINS DE NOËL :

Cette année le conseil a innové en confectionnant des sapins avec des palettes récupérées ;
Merci aux bricoleurs pour ce beau travail.



Rien ne se perd, tout se recycle !!!

MODIFICATION D'OUVERTURE DU SECRETARIAT :

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les heures d'accueil du public ont changé. Vous pouvez désormais vous rendre au secrétariat les lundis et jeudis de 14 h à 17 h. Possibilité de prendre RDV en dehors de cette plage horaire.

CCAS :



Colis pour une personne

La Commission d'Action Sociale a cette année encore joué au Père Noël.

40 colis ont été distribués aux villageois de plus de 65 ans.

Pour que la surprise soit au rendez-vous, la nature des colis change tous les ans.

Cette année, les colis contenaient des produits locaux de Cœur de Béarn mais aussi un pot de miel de notre producteur récoltant Anthony et un savon artisanal de la Savonnerie La Pacheraie (Castéarbes) ont également complété ce joli cadeau.

Les trois conseillères remercient les villageois pour leur accueil chaleureux lors de la distribution.

BIBLIOTHEQUE PARTICIPATIVE :

Depuis janvier 2019, la municipalité a mis en place une bibliothèque participative.

Depuis elle ne cesse de s'enrichir. Romans et bandes dessinées sont à votre disposition dans le hall d'entrée de la Mairie aux heures d'ouverture suivantes :

- Le lundi de 9h à 12h puis de 14h à 17h
- Le mercredi de 9h à 11h30
- Le jeudi de 9h à 12h puis de 14h à 17h

REUNION PUBLIQUE AU SUJET DE LA FIBRE :

Depuis le 1^{er} novembre 2021, notre village est éligible à la fibre et c'est la première commune où l'installation du réseau est terminée. Chaque habitant est libre de faire appel à son opérateur pour l'installation dans son logement. Pour le moment seuls ORANGE et SFR ont répondu présents.

Pour savoir si votre logement est éligible se référer au site THD64.

L'installation se fait à l'intérieur de la maison par un boîtier.

Ce sont des professionnels qui réalisent cette installation.

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES :



CCLO : la collecte des déchets évolue !

La Communauté de communes de Lacq-Orthez continue d'agir favorablement et durablement sur la préservation du climat. La gestion des déchets et leur collecte jouent un rôle majeur dans cet objectif. Celle-ci va évoluer sur notre territoire à partir du mois d'avril 2022.

Une meilleure gestion de nos déchets peut avoir un impact réel sur la réduction de notre empreinte carbone. Faire évoluer la collecte des déchets devrait favoriser la réduction de 7% des émissions de CO2 de la CCLO. A l'heure actuelle, on constate qu'à peine un peu plus d'un bac sur deux environ est sorti par les usagers (environ 60% de présentation) avec un faible taux d'ordures ménagères présenté. La CCLO a donc décidé en s'appuyant sur cette réalité de terrain, et par bon sens écoresponsable, de réduire la fréquence des tournées des camions. Cette initiative permettra aussi de générer une baisse de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM). Une maîtrise des coûts sur ce service primordial au quotidien qui s'accompagnera donc d'un effet positif sur le climat.

Moins de déchets, plus de responsabilité, plus d'effets.

C'est un effort collectif qui permettra d'améliorer les résultats de la CCLO en matière de gestion des déchets. Concrètement, l'objectif de notre territoire est de réduire la quantité de déchets produits. La collecte va donc s'adapter. Concernant les ordures ménagères, elle se fera tous les 15 jours, sauf dans certains centres-villes et dans quelques établissements publics, pour réduire les tournées des camions de ramassage et l'adapter aux besoins des usagers ;



S'inscrire sur
les listes électorales

Au vu des élections présidentielles qui se dérouleront les 10 et 24 avril 2022, la date limite pour l'inscription sur la liste électorale est fixée au vendredi 4 mars 2022.

Deux possibilités s'offrent à vous pour vous inscrire :

- Soit à l'accueil du secrétariat de la mairie
- Soit en ligne. Vous devez utiliser le téléservice de demande d'inscription sur les listes électorales via le site Service-Public.fr

En ce qui concerne les jeunes atteignant la majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022, deux cas de figure se présentent :

- Soit il s'est déjà inscrit au recensement militaire de la commune sur laquelle il doit voter (à faire à l'âge de 16 ans), alors l'inscription se fera d'office.
- Soit il ne s'est pas inscrit au recensement militaire ou il vient d'arriver sur la commune, alors il doit procéder à son inscription volontaire avant le 4 mars 2022.